



MPI

Bulletins d'étape

L'évaluation portera sur les aspects suivants des disciplines selon la fréquence indiquée. La nature des principales évaluations est indiquée pour chaque étape.

MODALITÉS DESCRIPTIVE D'ÉVALUATION DE CHACUNE DES DISCIPLINES 2019-2020

Disciplines	1^{re} étape - 2^e étape - 3^e et dernière étape
Toutes les matières sauf éducation physique et à la santé	Évaluation sur le travail effectué en classe
Éducation physique et à la santé	Participation, investissements, progression Habiletés motrices

La 1^{re} communication écrite et les bulletins seront distribués aux parents aux dates suivantes :

1^{re} communication écrite : au plus tard le 15 octobre 2019.

- 1^{re} étape : au plus tard le 20 novembre 2019.
- 2^e étape : au plus tard le 15 mars 2020.
- 3^e étape : au plus tard le 10 juillet 2020.

À la 1^{ère} étape, la compétence suivante sera évaluée sous forme de commentaires : organiser son travail.

À la 2^e étape, la compétence suivante sera évaluée sous forme de commentaires : travailler en équipe

À la 3^{ème} étape, les 2 compétences suivantes seront évaluées sous forme de commentaires : exercer son jugement critique et savoir communiquer.